

05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Débat limité au collège, dans le cadre d'une scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

I - Pourquoi un socle commun ?

Il est nécessaire à l'identité culturelle. Etre français, c'est parler et écrire le français, c'est connaître l'histoire et la littérature françaises, c'est prendre conscience de certaines valeurs : démocratie, laïcité, tolérance...

Il est un minimum indispensable quel que soit le choix du métier.

II - Quelles sont les connaissances, les compétences de base à acquérir dans l'idéal ?

- lire et compter
- maîtriser l'outil informatique nécessaire dans toutes les disciplines
- chaque matière enseignée au collège est importante car elle détermine :
 - les choix ultérieurs de l'élève
 - sa culture générale et son épanouissement
 - sa créativité (arts plastiques par exemple)
 - la connaissance de son corps : le sport permet d'apprendre par l'action. Il peut valoriser l'élève en difficulté.
- Il est nécessaire d'intégrer la méthodologie dans l'enseignement
- de concrétiser
- d'apprendre à questionner : l'élève est devenu plus consommateur qu'acteur
 - reflet de notre société ?
 - problème propre à l'adolescence ?

III - Que peut-on enseigner réellement ?

- les élèves ne peuvent tout apprendre
- ils n'apprennent pas au même rythme
 - y a-t-il trop de matières enseignées
 - le sont-elles trop tôt ou trop tard ?

A l'entrée en 6^{ème}, les élèves maîtrisent mal la grammaire française, la conjugaison et certaines notions de base en mathématiques.

Les élèves jeunes étant plus réceptifs aux langues, il serait bon d'intensifier cet enseignement au primaire

IV - Règles de conduite et valeurs

- comment les enseigner ?
 - par le contact quotidien,
 - par l'exemple
 - à partir d'exemples concrets, rappeler certaines règles de morale

Les parents doivent rester les éducateurs de base.

Certaines valeurs relèvent plus du privé que de l'école.

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

I - Le point sur la situation actuelle

Le collège unique a entraîné une très large hétérogénéité des élèves. Maintenant 96 % d'entre eux entrent au collège. Actuellement, très peu d'élèves quittent le collège avant 16 ans pour aller en :

- S.E.G.P.A.
- 4^e aide et soutien
- 4^e relais
- 3^e technologique

Problèmes :

- certains élèves voudraient apprendre un métier avant 16 ans (fin de 3^e)
- d'autres s'adaptent difficilement à la 2^e
- d'autres encore regrettent de ne pas recevoir un cours plus élitiste

II - Propositions de solutions

- Le C.A.P. dès 14 ans : ce pourrait être une solution pour les élèves qui ne sont pas motivés pour des études longues, mais n'est-ce pas trop jeune pour choisir un métier définitif ?

- Une année découverte faisant alterner des stages dans différentes entreprises et l'école. Mais n'est-ce pas revenir à l'ancienne 4^e techno ? N'est-ce pas une orientation par l'échec ? L'expérimentation actuelle ne montre-t-elle pas des difficultés à rejoindre par la suite une 3^e normale ?

- Redoublement : réussite très relative, il est souvent mal vécu par l'élève et encore plus par sa famille.

- Dédoublage : il nécessite beaucoup de moyens.

- Heures de soutien : les enfants en difficultés n'ont pas envie d'heures de travail supplémentaires. C'est la solution après une absence ou pour une difficulté ponctuelle.

- Les I.D.D. : les élèves travaillent différemment sur des sujets, utilisent d'autres méthodes, d'autres outils. Mais ils n'abordent par ce moyen qu'une toute petite partie du programme.

III - Conclusion : Il faut un tronc commun

Les objectifs semblent parfois trop ambitieux. Il faut réviser les programmes dans certains cas.

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Point d'accord initial : l'école ne détient pas le monopole de l'éducation et doit recevoir l'aide des parents.

I - Comment les parents peuvent-ils aider leurs enfants à l'école ? Doit-on les y aider ?

Quel type d'aide peuvent apporter les parents ?

- Le rôle des parents doit être plus méthodologique que centré sur les contenus. Essayer d'expliquer le contenu des devoirs aux enfants peut les faire douter car la méthode des parents n'est pas forcément celle utilisée en cours avec le professeur.

- Les parents doivent avant tout valoriser le travail scolaire de leurs enfants en s'y intéressant.

Le problème est le manque d'implication des parents dans la réussite scolaire des enfants.

- Les parents doivent gérer l'organisation du travail scolaire des enfants, l'autonomie en ce domaine ne s'acquérant que petit à petit, tout au long des années de collège.

Point d'accord : les enfants doivent acquérir des méthodes de travail dès l'école primaire.

Le problème est que les enfants ne reçoivent pas de devoirs écrits en primaire, et ne peuvent donc pas acquérir assez tôt de bonnes habitudes de travail.

C'est là que les parents ont un rôle important à jouer : donner à leurs enfants le goût du travail scolaire.

Le problème est que tous les parents ne sont pas disponibles pour aider leurs enfants à faire leurs devoirs.

Solution : Aménagement du temps de travail des parents
Possibilité de faire ses devoirs à l'école.

Solutions pour aider les parents :

- Les informer en début d'année et faire des rappels en cours d'année sur les différents dispositifs d'aide existant à l'extérieur de l'école, dans le secteur.
- Faciliter le dialogue entre parents et professeurs afin de repérer les problèmes dès leur apparition.

II - Quel rôle les associations peuvent elles jouer ?

Constat : au niveau de la commune : existence d'une MJC qui assure de l'aide aux devoirs. Mais les collégiens ne s'y rendent pas.

Point de désaccord : efficacité de ce dispositif pour des élèves en échec scolaire :

- Peut-être vécu comme un autre échec, le dispositif étant considéré comme une seconde classe. La solution serait donc les cours particuliers. Mais toutes les familles n'ont pas les moyens de recourir à ce dispositif.
- L'aide aux devoirs hors cadre scolaire n'est pas vécu de la même façon par les élèves, qui ne se sentent pas jugés, évalués en permanence comme à l'école, mais prennent réellement ce dispositif comme une aide.

15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Les causes sont extérieures à l'école (origine socio-économique, chômage des parents...)

Dans notre établissement le problème ne se pose pas vraiment. Néanmoins certaines suggestions ont été faites.

- Davantage d'assistantes sociales, de psychologues avec davantage de disponibilité dans le collège.

- Revenir à des pratiques quotidiennes de discipline (respect des règles).

- Le cas échéant, application de sanctions adaptées à la situation.

Conclusion : Un élève doit apprendre à se discipliner. L'adaptation aux règles de la vie en société est une preuve d'intelligence. Si un élève s'écarte de ces règles il convient de réagir de façon appropriée.

19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

I - Quelles marges de manœuvre nouvelles faudrait-il donner aux établissements scolaires ?

Constat :

- Il existe déjà une certaine autonomie relative à l'utilisation des moyens.

C'est positif au point de vue de l'équipement mais le problème est que cela dépend de la politique et des moyens de la région.

Point d'accord : Le risque important est de voir gérer l'école comme une entreprise, ce qui serait très dangereux.

- Il existe également une autonomie dans la gestion du personnel : assistant d'éducation et personnel ATOS

Point d'accord : les programmes doivent rester nationaux pour conserver le principe d'égalité des chances.

Créer des programmes régionaux créerait une école à deux vitesses, ferait disparaître l'existence d'une culture commune, ce qui est inacceptable.

II - Qui doit conduire l'évaluation des établissements ? Sur quels critères et de quelle manière ?

Constat : il existe déjà une forme d'évaluation des établissements à travers les résultats des évaluations d'entrée en sixième, les résultats des examens...

Le problème est que cela crée une sorte de classement qui n'est pas toujours transparent puisque certains établissements peuvent « choisir » leur public.

Point d'accord : il est difficile d'évaluer les établissements à cause du public très différent que l'on peut trouver d'un établissement à l'autre.

Le risque de l'évaluation des établissements est que cela entraîne nécessairement un jugement de ceux qui en sont à la tête et de ceux qui y travaillent.

L'évaluation des établissements serait positive si l'objectif était de donner plus de moyens aux établissements qui ont des difficultés.

Cela ne semble pas être le cas de la région, qui est en crise mais dans laquelle on supprime des moyens.

Solutions :

- Ne pas faire une évaluation chiffrée, en terme de rentabilité.
- Evaluer des dispositifs pédagogiques qui fonctionnent dans certains établissements afin de les communiquer et de les réinvestir dans d'autres établissements.

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Les mots clés :

- recrutement et formation (stage en situation)
- rôle des inspections
- bénévolat et rémunération au mérite

Etat des lieux :

- Sur le recrutement des enseignants :

Les départs en retraite massifs dans les dix prochaines années soulèvent de vives inquiétudes concernant la programmation des recrutements des enseignants. Si le nombre d'étudiants se destinant au métier de professeur est insuffisant, on aura recours à des statuts précaires, c'est à dire à des personnels sans formation.

- Sur la formation :

Tous les personnels enseignants ne bénéficient pas des mêmes conditions de formation ; il existe des disparités importantes entre les enseignants du primaire et ceux du secondaire et entre les étudiants en IUFM et les contractuels.

Les concours comme le CAPES et l'agrégation sont très axés sur les savoirs - savants (en particulier en externe) et ne le sont peut être pas assez sur la pratique ou la pédagogie : il ne suffit pas de connaître les livres de pédagogie par coeur pour savoir enseigner . Les affectations de professeurs qui débutent dans des zones sensibles et le nombre important de dépressions nerveuses parmi les personnels enseignants ont entraîné un questionnement sur l'efficacité de la formation pédagogique en IUFM. Actuellement, un enseignant sur deux n'a pas eu de formation initiale.

- Sur l'évaluation et la rémunération de l'enseignant

Après explication du système de notation des enseignants, deux problèmes ont été principalement abordés :

- . la part à accorder au chef d'établissement dans l'évaluation du professeur
- . la rémunération des enseignants au mérite.

Propositions :

- sur le recrutement :

Il faut trouver les moyens de valoriser le métier d'enseignant afin de donner aux étudiants l'envie de préparer les concours de recrutement et pour limiter le recours à la précarité dans cette profession. Le nombre croissant de personnels aux statuts instables ne permet pas un enseignement efficace et la mise en œuvre d'une solidarité pouvant surmonter les difficultés.

- sur la formation :

Il faut prendre en compte de façon plus large la pratique de terrain dans la formation d'un enseignant, peut être en permettant un stage en situation plus important avant l'obtention du concours externe.

Quant aux personnels déjà en place, tous doivent pouvoir bénéficier d'une formation continue de manière équitable, de façon à aboutir à un enseignement de qualité.

Enfin, la prise en compte des années de formation dans le calcul des retraites apparaît comme indispensable si on veut d'une part motiver les jeunes à devenir professeur et d'autre part envisager la situation concrète de l'enseignant en fin de carrière face à des adolescents de manière réaliste.

- sur l'évaluation et la rémunération des enseignants :

L'ensemble des personnes participant au débat (parents, autres et personnels d'éducation) ont estimé que l'évaluation pédagogique et didactique du professeur ne relevait aucunement des

compétences du chef d'établissement. L'opposition à un pouvoir accru (dont il pourrait abuser) du chef d'établissement dans la notation a été manifeste et sans équivoque.

Le débat s'est ensuite porté sur le rôle et la fréquence des inspections qui ont été jugées insuffisantes (on a souhaité qu'elles aient lieu pour tout le monde tous les cinq ans) et souvent inappropriées (on l'attendrait plus formative que somative). Ces inspections pourraient d'ailleurs entrer dans la formation continue des maîtres. Mais cela suppose également des effectifs accrus.

En ce qui concerne la rémunération au mérite des enseignants, elle est refusée en bloc par les différents corps présents au débat. Les uns l'accusent d'inciter les professeurs au clientélisme d'autres pensent qu'il s'agit d'un moyen de « diviser pour mieux régner »

Il en est de même pour la question du bénévolat. La difficulté d'établir la limite du « mérite » et de l' « action bénévole » en matière d'éducation ne permet d'envisager de mettre en œuvre ni l'un, ni l'autre. Les enseignants font d'ailleurs remarquer qu'ils agissent dans leur métier sans forcément compter les heures de travail.

Propositions de mesures concrètes méritant d'être signalées :

- prise en compte de la pratique de terrain par un stage en situation avant le concours théorique
- inclure la formation dans le calcul des retraites
- programmation des recrutements des personnels selon les besoins pour mettre en place des enseignants formés et stables.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Renforcer le dialogue entre les différents partenaires de l'école (professeurs, parents, intervenants extérieurs)

2 Augmenter les moyens au niveau du personnel social et médical

3 Garantir l'égalité des chances pour tous